

Montaigne sur la Boétie ¹

À ² monsieur

Monsieur de Lansac, chevalier de l'ordre du Roi,
conseiller en son conseil privé,
surintendant de ses finances,
et capitaine de cent gentilshommes de sa maison.

1. Monsieur, je vous envoie *La Ménagerie*³ de Xénophon, traduite en français par le défunt monsieur de La Boétie. C'est un présent qui m'a semblé vous appartenir en propre tant parce qu'il est sorti, comme vous le savez, de la main d'un gentilhomme de marque, un très grand homme de guerre et de paix⁴, que parce qu'il a pris sa nouvelle facture de ce personnage qui, je le sais, fut aimé et estimé de vous pendant sa vie⁵. Cela vous servira en tout cas d'aiguillon pour garder votre bonne opinion et votre bonne volonté envers son nom et sa mémoire⁶. Certes, monsieur, ne craignez pas de

1. Les textes qui suivent sont des modernisations de certains textes écrits par Montaigne sur La Boétie. Les versions originelles de ces textes se trouvent dans la rubrique « Textes » sous le titre « Montaigne sur La Boétie – Originel ». Les numéros en gras sont des ajouts pour mieux comparer les deux séries de textes.

2. Cette lettre se trouve devant la traduction *La Ménagerie* de Xénophon, faite par Étienne de La Boétie et publiée par Montaigne en 1571.

3. Aujourd'hui on donne à cette œuvre le titre *l'Économique*. C'est un dialogue où Socrate traite, d'abord avec un jeune homme puis avec un homme d'âge mûr, de l'art de bien administrer sa maison et ses terres et ainsi de vivre en parfait citoyen.

4. À savoir Xénophon.

5. À savoir La Boétie.

6. Premier exemple du souci que Montaigne se fait de la réputation, voire de la renommée de son ami mort. Voir aussi la

les augmenter ; car comme vous ne l'avez connu que par les témoignages publics qu'ils s'étaient acquis, c'est à moi de vous assurer qu'il était tellement plus habile que ce que rapportaient les gens que vous êtes bien loin de l'avoir connu tout entier. Il m'a fait cet honneur, alors qu'il était encore vivant, – et je mets cela au compte de mon meilleur coup de fortune – de tisser avec moi une amitié si étroite et si unie que son âme n'avait pas de côté, de mouvement ou de ressort que je n'ai pu considérer et juger, à moins que quelquefois ma vue n'ait été trop courte ⁷. **2.** Or, sans mentir, il était, à tout prendre, si près du miracle que pour éviter qu'on refuse tout à fait de me croire parce que je me jette hors des limites de la vraisemblance, il est nécessaire lorsque je parle de lui que je me retienne et que je me restreigne à moins que ce que je sais. Pour cette fois, monsieur, je me contenterai seulement de vous supplier, au nom de l'honneur et de la révérence que vous devez à la vérité, de témoigner et de croire que notre Guyenne⁸ est bien loin d'avoir vu personne de semblable à lui parmi les hommes de robe⁹.

3. Espérant donc que vous lui rendrez ce qui lui est très justement dû, et pour le rappeler à votre souvenir, je vous donne ce livre, qui du même coup vous assurera pour ce qui est de moi que si mon incapacité ne me le défendait pas, je vous présenterais

Lettre à monsieur de Mesmes sect. 3, la *Lettre à monsieur de L'Hospital*, sect. 4, la *Lettre à son père* sect. 9 et 21, et la *Lettre à monsieur de Foix* sect. 1 et 5.

7. Voir Montaigne, *Essais* I.28 « De l'amitié » sect. 13.

8. Ancienne province du sud-ouest de la France, dont Bordeaux était la capitale.

9. C'est-à-dire parmi les hommes de justice et de loi.

tout aussi volontiers quelque chose de moi en reconnaissance des obligations que je vous dois et de la faveur et de l'amitié de longue date que vous avez portées envers ceux de notre maison¹⁰. Mais, monsieur, faute de meilleure monnaie, je vous offre en paiement mon très sûr désir de vous être de service en toute humilité.

Monsieur, je supplie Dieu qu'il vous maintienne sous sa protection.

Votre obéissant serviteur,
Michel de Montaigne.

10. C'est-à-dire de la famille de Montaigne.

Avertissement au lecteur ¹¹
par
monsieur de Montaigne

1. Lecteur, tu me dois tout ce dont tu jouis venant du défunt monsieur Étienne de La Boétie. Car je t'avertis qu'il n'y a rien ici qu'il aurait jamais voulu te faire voir ou même qu'il aurait estimé digne de porter son nom en public. Mais comme de ce qu'il me laissa par testament ¹², je n'ai trouvé dans son étude rien d'autre que ceci, moi qui ne suis pas aussi fier que lui, je n'ai pas voulu que cela se perdit. Aussi, d'après mon faible jugement, j'espère que tu trouveras que les plus habiles hommes de notre siècle souvent font fête de bien moins. J'apprends par ceux qui l'ont connu plus jeune – car notre commerce ne commença qu'environ six ans avant sa mort – qu'il avait fait un grand nombre d'autres vers en latin et en français, par exemple sous le nom de plume *Gironde* ¹³, et j'en ai entendu réciter de beaux morceaux. Même celui qui a écrit *Les Antiquités*

11. Ce texte se trouve après la lettre à Monsieur de Lansac et avant le texte de la traduction *La Ménagerie*. – Il est probable qu'il y a eu interversion de deux premières lettres : cette lettre au lecteur porte sur l'ensemble des textes, alors que la lettre à Monsieur de Lansac, comme les autres adressées à un particulier, porte sur une section donnée du livre

12. Voir ci-après la *Lettre de Montaigne à son père* sect. 18.

13. La Gironde est le nom de la région où est né La Boétie ; d'où le pseudonyme qu'il s'est choisi.

*de Bourges*¹⁴ cite de lui des vers que je reconnais. **2.** Mais je ne sais pas ce qui est devenu de tout ça, ni de ses poèmes en grec. En vérité, à mesure que chaque saillie lui venait en tête, il s'en déchargeait sur le premier morceau de papier qui lui tombait sous la main, sans prendre soin de le conserver. Sois sûr que j'ai fait tout ce que j'ai pu, mais que depuis les sept ans où nous l'avons perdu, je n'ai pu recouvrer que ce que tu vois en ce livre, sauf un *Discours de la servitude volontaire* et quelques *Mémoires de nos troubles sur l'édit de janvier 1562*¹⁵. Mais quant à ces deux dernières pièces, je trouve qu'ils ont une facture trop délicate et jolie pour les abandonner à l'air grossier et pesant d'une saison aussi déplaisante¹⁶. Adieu.

De Paris, en ce dix août 1570.

14. Il a été impossible de d'identifier plus précisément cette œuvre et son auteur.

15. Voir ci-après l'essai « De l'amitié » sect. 4, où le même texte porte le nom « Mémoire sur l'Édit de janvier ». – Pierre Bonnefon a retrouvé ce texte que Montaigne ne publia pas. On peut en connaître le texte grâce à une transcription parue dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 24^e année, 1917, pages 1-33 et 307 à 319 ou dans les volumes des *Œuvres complètes* de La Boétie, dus au soin de Louis Desgraves.

16. En 1570, les guerres de religion faisaient rage en France. Il est probable que c'est à elles que Montaigne fait allusion en parlant « d'une si mal plaisante saison ». Si tel est le cas, ce sont les thèmes religieux, politiques, sociaux et moraux de ces deux textes qui lui font retarder leur publication et non quelque considération d'ordre esthétique ou formelle. Voir Montaigne, *Essais* I 28 « De l'amitié », sect. 20.

À¹⁷ monsieur
monsieur de Mesmes,
seigneur de Roissy et de Malassize,
conseiller du Roi en son conseil privé.

1. Monsieur, une des folies humaines les plus remarquables des hommes est d'employer la force de leur entendement à ruiner et heurter les opinions communes reçues, lesquelles nous apportent de la satisfaction et du contentement. Car alors que tout ce qui existe sous le ciel emploie les moyens et les instruments que la nature lui a donnés pour l'organisation et l'avantage de son existence – ce qui, en vérité, est conforme à leur sain usage –, ces gens, pour paraître avoir un esprit plus gaillard et plus éveillé, et qui ne reçoit et n'accepte rien avant qu'il ne soit touché et pesé par la partie la plus subtile de la raison, ébranlent l'équilibre paisible et serein de leurs âmes pour, en fin de compte après une longue recherche, les remplir de doute, d'inquiétude et de fièvre¹⁸. Ce n'est pas sans raison que l'enfance et la simplicité ont été si recommandées par la vérité elle-même¹⁹. Pour moi, je préfère être plus à mon aise et moins habile, plus

17. Cette lettre se trouve devant la traduction *Les Règles de mariage* de Plutarque, faite par Étienne de La Boétie et publiée par Montaigne en 1571.

18. Cette mise en garde contre l'esprit critique surprend sous la plume de Montaigne. L'« Apologie de Raymond Sebond » (*Essais* II.12) est un parfait exemple de ce qui est dénoncé ici.

19. Allusion à des passages de la Bible comme *Luc* 19.13-15. La « vérité elle-même » serait Dieu ou encore le Christ.

content et moins ingénieux.

2. Voilà pourquoi, monsieur, quoique de fines gens se moquent du souci que nous nous faisons de ce qui se passera sur cette terre après nous, puisque notre âme se trouve ailleurs et ne peut plus sentir les effets de ce qui se passe ici-bas, j'estime que c'est une grande consolation, face à la faiblesse et la brièveté de cette vie, de croire qu'elle peut se renforcer et s'allonger par la réputation et la renommée; j'adopte très volontiers une opinion aussi plaisante et agréable, engendrée en nous dès la naissance, et ce sans m'enquérir soigneusement ni comment ni pourquoi²⁰.

3. Aussi comme j'ai aimé plus que tout le défunt monsieur de La Boétie, le plus grand homme de notre siècle à mon avis, je penserais manquer sérieusement à mon devoir si je laissais consciemment s'évanouir et se perdre une renommée aussi riche que la sienne et le souvenir d'un homme aussi recommandable et si je n'essayais pas de le ressusciter et de le remettre en vie par sa renommée et son souvenir. Je crois qu'il le sent un peu et que mes services le touchent et le réjouissent. En vérité, il habite encore en moi si entier et si vivant que je ne puis croire qu'il est aussi profondément enterré, ni aussi entièrement éloigné de nous que le veulent certains. Je multiplie sa seconde vie par chaque nouvelle personne à qui je fais prendre connaissance de lui et de sa renommée; de plus, comme sa renommée s'ennoblit et tire honneur du lieu

20. Dans les *Essais*, l'attitude de Montaigne sur la question de la gloire, sans parler de celle de la mort, est assez différente de celle qu'il expose ici. Voir, par exemple, *Essais* I.3 « Nos affections s'emportent au-delà de nous » et II .6 « De la gloire ».

où elle s'établit, c'est mon devoir non seulement de la répandre le plus possible, mais aussi de la confier à des personnes d'honneur et de vertu. **4.** Or, monsieur, parmi ces personnes, vous tenez un rang tel que, pour vous donner l'occasion de recevoir ce nouvel hôte et de lui donner un bon accueil, j'ai pensé vous présenter ce petit ouvrage, non pas pour l'utilité que vous pourriez en tirer, puisque je sais bien que vous n'avez pas besoin d'interprète pour fréquenter Plutarque et ses semblables²¹. Mais il est possible que lorsque madame de Roissy y verra l'ordre de son ménage et de votre bonne entente représenté aussi vivement, elle sera très contente de sentir que la bonté de son inclination naturelle a non seulement atteint mais dépassé ce que les plus sages philosophes ont pu imaginer au sujet des devoirs et des lois du mariage. De toute façon, ce sera toujours un honneur pour moi de pouvoir faire quelque chose qui vous fasse plaisir, à vous et aux vôtres, en raison du devoir que j'ai de vous être de service.

Monsieur, je supplie Dieu qu'il vous donne une vie très heureuse et très longue.

De Montaigne²², ce 30 avril 1570.

Votre humble serviteur,
Michel de Montaigne.

21. C'est-à-dire que monsieur de Mesmes connaît le grec et n'a donc pas besoin de lire Plutarque dans la traduction de La Boétie.

22. C'est-à-dire que la lettre fut écrite par Michel de Montaigne sur sa propriété, Montaigne.

À²³ mademoiselle de Montaigne²⁴,
ma femme.

1. Ma femme, vous savez bien qu'il n'est pas conforme aux manières d'un galant homme, selon les règles de notre temps, de vous courtiser et cajoler encore après le mariage. Car on dit qu'un habile homme peut bien prendre une femme, mais que l'épouser est l'affaire d'un sot. Laissons les dire. Pour ma part, je me tiens aux façons simples de l'ancien temps²⁵. D'ailleurs, j'en porterai bientôt les poils. En vérité, les nouveautés coûtent aujourd'hui si cher à notre pauvre État – et pourtant je ne sais pas si nous en sommes arrivés à la dernière enchère²⁶ – que j'en quitte le parti en tout et partout²⁷. Ma femme, vivons, vous et moi, à la vieille manière française. **2.** Or vous vous souvenez peut-être que le défunt monsieur de La Boétie, mon cher frère et mon compagnon inviolable, me donna, en mourant, ses papiers et ses livres, qui depuis ont été mes possessions favorites. Je ne veux pas chichement en

23. Cette lettre se trouve devant la traduction de la *Lettre de consolation* de Plutarque, faite par Étienne de La Boétie et publiée par Montaigne en 1571.

24. Françoise de la Chassaigne, fille d'un parlementaire de Bordeaux, épousa Montaigne en 1565. Ils eurent plusieurs enfants dont un seul une fille a survécu.

25. Montaigne a exprimé des sentiments beaucoup plus légers dans les *Essais*. Voir, par exemple, III.3 « De trois commerces » et III.5 « Sur quelques vers de Virgile ».

26. C'est-à-dire ou bien au dernier moment ou bien à la plus forte expression.

27. Allusion aux guerres de religion.

user tout seul, et je ne mérite pas qu'ils ne servent qu'à moi. C'est pourquoi j'ai eu envie d'en faire part à mes amis. Et comme je n'en ai pas, je crois, qui soit plus près de moi que vous ²⁸, je vous envoie la *Lettre de consolation* de Plutarque à sa femme, traduite en français par lui. Je suis bien mécontent de ce que la fortune vous a rendu ce présent si approprié ²⁹ et que vous n'avez eu pour enfant qu'une fille longuement attendue après plus de quatre ans de mariage, laquelle il a fallu que vous perdiez à l'âge de deux ans. Mais je laisse à Plutarque la charge de vous consoler et de vous apprendre votre devoir en cette matière, tout en vous priant de le croire par amour pour moi. Car il vous découvrira mes idées et tout ce qu'on peut dire là-dessus bien mieux que je le ferais moi-même ³⁰. Sur ce, ma femme, je me recommande bien fort à votre bonne grâce et prie Dieu qu'il vous maintienne sous sa protection.

De Paris, ce 10 septembre 1570.

Votre bon mari,

Michel de Montaigne.

28. Voir pourtant Montaigne, *Essais* I.28 « De l'amitié » sect. 10.

29. La *Lettre de consolation* porte sur la mort d'un enfant de Plutarque.

30. Montaigne a témoigné souvent de son admiration pour la pensée, l'œuvre et même le style de Plutarque. Voir, par exemple, *Essais* II.32 « Défense de Sénèque et de Plutarque ».

À ³¹ Monseigneur
Monsieur de l'Hospital,
Chancelier de France ³²

1. Monseigneur, je crois que vous, dans les mains de qui la fortune et la raison ont mis le gouvernement des affaires du monde, ne cherchez rien plus soigneusement que le moyen d'arriver à la connaissance des hommes à votre emploi. Car il n'y a à peu près aucune communauté, si chétive soit-elle, qui n'a en elle assez d'hommes pour remplir avantageusement chacun de ses offices, pourvu qu'on puisse faire un tri et une distribution justes. Ce point acquis, il ne resterait rien à faire pour arriver à la parfaite organisation d'un État. **2.** Or autant c'est souhaitable, autant c'est difficile, vu que nos yeux ne peuvent voir assez loin pour trier une multitude aussi grande et aussi étendue et pour choisir les meilleurs, vu qu'ils ne peuvent pas pénétrer jusqu'au fond des cœurs pour y voir les intentions et la conscience, qui sont les premières pièces à considérer ³³. De sorte qu'il n'y a eu aucun État si bien établi que nous ne

31. Cette lettre se trouve devant le texte des vers latins d'Étienne de La Boétie, publiés par Montaigne en 1571.

32. Michel de l'Hospital, chancelier de France, sous François II et Charles IX, collaborateur de Catherine de Médicis. Enthousiaste de la Renaissance, cet homme politique modéré tenta de satisfaire le parti des catholiques et celui des protestants et de protéger l'autorité royale. Dès 1568, il se voyait débordé par les extrémistes de deux camps.

33. Voir *Discours* sect. 47.

remarquions souvent un défaut en ce qui a trait à la distribution des charges et au choix des officiers. Et si on voit qu'un choix a été fait selon le mérite et de façon ordonnée là où l'ignorance, la malice, la fraude, les faveurs, les brigues et la violence commandent, nous le devons sans doute à la fortune qui, en raison de l'inconstance de son mouvement changeant, est tombée d'accord cette fois avec la marche de la raison³⁴. **3.** Monsieur, cette considération m'a souvent consolé en pensant que monsieur Étienne de La Boétie, l'un des hommes les plus propres et les plus nécessaires aux premières charges de la France, a croupi toute sa vie, méprisé, auprès des cendres de son foyer domestique, et ce au grand dam de notre bien commun. Car quant à sa personne, je vous avise, monsieur, qu'il était si abondamment muni des biens et des trésors qui défient la fortune que jamais homme n'a vécu plus satisfait ni plus content. Je sais bien qu'en sa province il avait été élevé à des dignités qu'on estime grandes³⁵; je sais encore plus qu'aucun homme n'y apporta jamais plus d'habileté et qu'à l'âge de trente-deux ans où il mourut, il avait acquis plus de vraie réputation en cette fonction que quiconque avant lui. **4.** Mais il est loin d'être raisonnable de laisser au rang de soldat un homme digne d'être capitaine, ou d'employer aux charges médiocres ceux qui prendraient bien soin des toutes premières. En vérité, sa force fut mal utilisée et trop

34. Montaigne a souvent touché à ce thème dans les *Essais*. Voir, par exemple, I.34 « La fortune se rencontre souvent au train de la raison ».

35. La Boétie avait été nommé conseiller au Parlement de Bordeaux.

souvent mise de côté ; aussi, plusieurs de ses grands talents qui dépassaient la charge qu'on lui confia restèrent sans emploi et inutiles, alors que l'État aurait pu en tirer profit et lui gloire ³⁶. Or, monsieur, puisqu'il a été si nonchalant à se mettre en lumière, comme par malheur la vertu et l'ambition ne logent guère ensemble, et qu'il a appartenu à un siècle si grossier et si envieux qu'il n'a pas pu être aidé par le témoignage d'autrui, je souhaite énormément qu'au moins après sa mort, son souvenir, auquel seulement désormais je dois les devoirs de notre amitié, reçoive ce qui est dû à sa valeur et qu'il se loge dans l'admiration de personnes d'honneur et de vertu. **5.** C'est pourquoi j'ai souhaité vous le présenter en plein jour, monsieur, par ces quelques vers latins qui nous restent de lui. Au contraire du maçon, qui tourne le plus beau de son bâtiment vers la rue, et du marchand, qui montre et étale les plus riches échantillons de sa marchandise, ce qui était le plus admirable en lui, le vrai suc et la moelle de sa valeur sont partis avec lui, et il ne nous reste que l'écorce et les feuilles. Celui qui pourrait faire voir les mouvements réglés de son âme, sa piété, sa vertu, sa justice, la vivacité de son esprit, le poids et la santé de son jugement, la hauteur de ses conceptions tellement élevées au-dessus de celles de la masse, son savoir, la grâce qui accompagnait ordinairement ses actions, le tendre amour qu'il portait à sa misérable patrie et sa haine primordiale et jurée de tout vice, mais surtout de ce vil trafic qui se couvre de l'honorable titre de la justice, certes celui-là ferait naître pour lui chez tous les gens de bien une affection

36. Voir Montaigne, *Lettre à son père* sect. 14.

singulière, à laquelle se mêlerait un très grand regret de l'avoir perdu. **6.** Mais, monsieur, je peux très peu faire cela, puisque il n'avait jamais encore pensé laisser à la postérité quelque preuve du fruit de ses études ; et il ne nous est resté que ce qu'il écrivait parfois par manière de passe-temps. Malgré cela, je vous supplie, monseigneur, de le recevoir favorablement : comme notre jugement conclut souvent depuis un effet léger qu'il y a une cause très grande et que même les jeux des grands personnages apportent aux clairvoyants un signe respectable de leur origine, je vous supplie de remonter par son œuvre à la connaissance de sa personne même et par conséquent d'en aimer et d'en embrasser la renommée et le souvenir. En cela, monsieur, vous ne ferez que rendre la pareille à l'opinion très ferme qu'il avait de votre vertu et accomplirez ainsi ce qu'il a souhaité infiniment pendant sa vie ; car il n'y avait pas un homme du monde dont il aurait plus voulu la connaissance et l'amitié que vous. **7.** Mais si quelqu'un se scandalise de ce que j'use aussi hardiment des choses d'autrui, je l'avertis que dans les écoles des philosophes on n'a jamais dit ni écrit quelque chose plus exactement au sujet du droit et des devoirs de la sainte amitié que ce que ce personnage et moi avons pratiqué ensemble³⁷. Du reste, monsieur, pour faire d'une pierre deux coups, ce léger présent servira aussi, s'il vous plaît, à vous témoigner le respect et la révérence que je porte à votre talent et à vos qualités singulières ; car les qualités extérieures et nées du hasard, ce n'est pas de mon goût de les mettre en ligne de compte.

37. Voir Montaigne, *Essais* I 28 « De l'amitié » sect. 11.

page 15

Monsieur, je supplie Dieu qu'il vous donne une
vie très heureuse et très longue.

De Montaigne, ce 30 avril, 1570.

Votre humble et obéissant serviteur,
Michel de Montaigne.

Extrait d'une lettre
que monsieur le conseiller de Montaigne écrivit
à monseigneur de Montaigne, son père,
concernant quelques circonstances particulières
de la maladie et de la mort de monsieur
de La Boétie³⁸.

1. Quant à ses dernières paroles, sans aucun doute s'il y a un homme qui doive en rendre compte, c'est bien moi. Parce que durant sa maladie il me parlait aussi volontiers qu'à tout autre et que, de plus, en raison de l'amitié singulière et fraternelle que nous nous portions l'un à l'autre, j'avais une connaissance très certaine des intentions, jugements et volontés qu'il avait eus, connaissance aussi certaine, sans aucun doute, qu'un homme peut en avoir d'un autre durant la vie³⁹. Et parce que je savais qu'ils étaient nobles, vertueux et pleins d'une résolution très ferme et, pour tout dire, admirables, je prévoyais bien que, si la maladie lui laissait le moyen de s'exprimer, il ne lui échapperait, en cette situation si difficile, aucune parole qui ne soit grande et exemplaire. C'est pourquoi j'étais aussi attentif que possible. Comme j'ai la mémoire fort courte⁴⁰ et qu'elle était, de plus, affaiblie par le trouble dans lequel une aussi lourde perte plongeait mon

38. La lettre originale ne nous est pas parvenue. Ce texte a paru à la fin du premier volume de l'édition des œuvres de La Boétie, faite par Montaigne en 1571.

39. Voir Montaigne, *Essais* I.28 « De l'amitié » sect. 13.

40. Montaigne s'est souvent plaint de la faiblesse de sa mémoire. Voir, par exemple, *Essais* I.9 « Des menteurs ».

esprit, il est vrai, monseigneur, qu'il faut que j'aie oublié beaucoup de choses que j'aurais voulu qu'on sache. Mais je vous envoie, décrites le plus exactement possible, celles dont je me souviens. **2.** Pour le dépeindre foudroyé au milieu de sa belle carrière, pour vous faire voir ce courage invincible dans un corps atterré et assommé par les furieux efforts de la mort et de la douleur, j'admets qu'il faudrait un style bien meilleur que le mien. D'autant plus que durant sa vie, quand il parlait de choses graves et importantes, il le faisait de telle façon qu'il était difficile de rapporter ses paroles et de les écrire aussi bien qu'il les avait dites, et que cette fois-ci, de plus, son esprit et sa langue, semble-t-il, rivalisaient d'efforts, comme s'ils étaient conscients de le servir pour la dernière fois. Car je ne le vis, sans aucun doute, jamais plein d'aussi nombreuses et d'aussi belles pensées, ni d'autant d'éloquence que durant cette maladie. D'autre part, vous remarquerez, monseigneur, que j'ai rapporté aussi ses propos plus légers et plus ordinaires; je l'ai fait consciemment: avoir parlé de cette façon en cette occasion et au plus fort d'un si grand tourment témoigne bien qu'il avait l'âme sereine, tranquille et assurée.

3. Comme je revenais du palais, le lundi neuf août, mil cinq cent soixante-trois, je lui envoyai une invitation à dîner chez moi. Il me répondit qu'il me remerciait, mais qu'il se sentait un peu mal et que je lui ferais plaisir si je venais passer une heure avec lui avant qu'il ne parte pour le Médoc⁴¹. J'allai le trouver tôt après le dîner: il était couché tout habillé et

41. Région au nord-ouest de Bordeaux.

montrait déjà je ne sais quel changement sur son visage. Il me dit qu'il souffrait d'un flux au ventre, avec des coliques aiguës, qu'il avait attrapé le jour précédent, parce qu'avec monsieur d'Escars il avait fait du sport n'étant vêtu que d'un pourpoint sous une robe de soie, et que le froid lui avait souvent fait ressentir de semblables malaises. **4.** Je trouvai que c'était une bonne idée qu'il maintienne son projet de partir, décidé depuis quelque temps, mais en allant, le premier soir, seulement jusqu'à Germignan qui n'est qu'à huit kilomètres de la ville. Je lui conseillai cela à cause de son logement qui était très voisin de maisons infectées par la peste; lui aussi en avait un peu peur puisqu'il revenait du Périgord et de l'Agenais⁴², qu'il avait laissés tout empestés. De plus, je m'étais autrefois très bien trouvé d'être monté à cheval alors que j'avais une maladie semblable à la sienne. Ainsi il partit avec madame de La Boétie⁴³, sa femme, et monsieur de Bouilhonnas⁴⁴, son oncle.

5. Très tôt le lendemain matin, un de ses serviteurs vint me voir de la part de madame de La Boétie, qui m'apprenait qu'il s'était senti très mal

42. Régions à l'est de Bordeaux.

43. Marguerite de Carle, épouse en secondes nocces d'Étienne de La Boétie. Les sonnets d'amour que publia Montaigne en 1571 chantent l'amour qu'il avait connu pour sa « ressemblance », Marguerite. Voir ci-dessous la *Lettre à monsieur de Foix* et la *Lettre à madame de Gramont*.

44. Étienne de La Boétie, curé de Bouilhonnas, oncle de l'auteur Étienne de La Boétie. À la mort de son frère aîné, le sieur de Bouilhonnas prit soin du jeune Étienne, s'assura qu'il complète son éducation et, comme le reconnaît le mourant, le poussa vers la vie politique.

durant la nuit, à cause d'une forte dysenterie. Elle envoyait chercher un médecin et un apothicaire et me priait de venir, ce que je fis après avoir mangé⁴⁵.

6. À mon arrivée, il sembla tout réjoui de me voir. Comme je voulais prendre congé de lui pour m'en retourner à Bordeaux et que je lui promettais de revenir le lendemain, il me pria, avec plus d'émotion et d'insistance qu'il n'en avait jamais montrées, de rester le plus longtemps possible avec lui. Cela me toucha assez. Néanmoins, je m'en allais quand madame de La Boétie, qui pressentait déjà je ne sais quel malheur, me pria, les larmes aux yeux, de ne pas bouger ce soir-là. Ainsi elle m'arrêta, et il s'en réjouit avec moi. Le lendemain, je revins en ville et le retrouvai le jeudi. Son mal allait en empirant; son flux de sang et ses coliques, qui l'affaiblissaient encore davantage, croissaient d'heure en heure.

7. Vendredi, je le laissai encore une fois. Je retournai le voir samedi: il était déjà très abattu. Il me dit alors que sa maladie était un peu contagieuse et, qui plus est, déplaisante et attristante à voir; connaissant très bien mon caractère, il me priait de n'être avec lui que par moments, mais le plus souvent possible. Je ne l'abandonnai plus. **8.** Jusqu'à dimanche, il ne me parla jamais de ce qu'il pensait de sa situation: nous ne parlions que des particularités de sa maladie et de ce que les médecins anciens en avaient dit; nous parlions bien peu des affaires publiques, car je vis, dès le premier jour, qu'il avait perdu tout goût pour cela. Mais dimanche, il eut une

45. La Boétie se trouvait alité dans la maison de campagne d'un beau-frère de Montaigne, Richard de Lestonnac.

grande faiblesse ; revenu à lui, il dit qu'il lui avait semblé être perdu dans un chaos universel et qu'il n'avait rien vu qu'un nuage épais et un brouillard obscur, où tout était pêle-mêle et sans ordre, mais qu'il n'avait ressenti aucune peine durant cet accident. Je lui dis alors : « La mort n'est rien de pire que cela, mon frère. — Oui vraiment, me répondit-il, elle n'a rien de très mauvais. »

9. Par la suite, parce qu'il n'avait pas dormi depuis le commencement de sa maladie et que, malgré tous les remèdes, il allait toujours en empirant – on avait déjà employé certaines potions dont on ne sert qu'à la dernière extrémité – il commença à désespérer tout à fait de sa guérison et il me le dit. Le même jour, lorsqu'il se trouva bien, je lui dis « qu'il conviendrait, étant donné l'amitié extrême que je lui portais, que je me soucie qu'il continue, durant sa maladie tout comme lorsqu'il était en santé, de poser des gestes aussi pleins de prudence et de bon jugement que tout autre homme du monde ; que si Dieu voulait qu'il empire, je serais très déçu si, faute d'avertissement, il omettait de régler quelque affaire domestique, tant pour le préjudice que ses parents pourrait souffrir que pour sa réputation. » **10.** Il prit mon conseil de très bonne grâce, et après s'être décidé au sujet des difficultés qui le faisaient hésiter en ces matières, il me pria d'appeler son oncle et sa femme, seuls, pour leur faire savoir ce qu'il avait décidé quant à son testament. Je lui dis qu'il les ébranlerait. « Non, non, me dit-il, je les consolerais et je leur donnerai bien meilleur espoir de ma santé que je n'en ai moi-même. » Puis il me demanda si les faiblesses qu'il avait eues ne nous avaient pas un peu ébranlés. **11.** « Ce n'est rien, mon frère, lui dis-je, ce

sont les effets ordinaires de ces maladies. — Oui, vraiment, ce n'est rien mon frère, me répondit-il, quand bien même il arriverait ce que vous craignez le plus. — Pour vous, ce ne serait que bonheur, lui répliquai-je, mais le dommage serait pour moi, qui perdrais la compagnie d'un ami si grand, si sage et si sûr, un ami tel que je serais assuré de n'en jamais trouver de semblable. — Ça pourrait bien arriver, mon frère, ajouta-t-il, et je vous assure que ce qui fait que je m'efforce de guérir et de ne pas aller aussi vite au passage que j'ai déjà franchi à demi, c'est la pensée de votre perte et de celle de ce pauvre homme et de cette pauvre femme» – il parlait de son oncle et de sa femme – « que j'aime tous les deux particulièrement et qui supporteront bien difficilement, j'en suis sûr, la perte qu'ils subiront par moi, laquelle, en effet, est bien grande pour vous et pour eux. **12.** Je songe aussi à la peine qu'éprouveront beaucoup de gens qui m'ont aimé et estimé pendant ma vie; je confesse même que si c'était à moi d'en décider, je serais heureux de garder encore mon commerce avec eux. Si je m'en vais, mon frère, je vous prie, vous qui les connaissez, de témoigner auprès d'eux de la bienveillance que j'ai eue pour eux jusqu'à ce dernier moment de ma vie. Et puis, mon frère, peut-être n'étais-je pas né si inutile que je n'aurais pas trouvé moyen de rendre service à l'État ⁴⁶... Quoi qu'il en soit, je suis prêt à partir quand il plaira à Dieu, tout à fait sûr que je jouirai du bien-être que

46. Comme le montrent quelques-unes des lettres dédicatoires reproduites ici, le fait que La Boétie n'ait pu servir sa patrie que sur le plan régional était une réprimande discrète, mais constante, que Montaigne adressait aux dirigeants politiques de son temps.

vous me prédisez. **13.** Quant à vous, mon ami, je vous sais si sage que quel que soit le dommage que vous y trouviez, vous vous conformerez pourtant volontairement et patiemment à tout ce qu'il plaira à Sa Sainte Majesté d'ordonner de moi. Je vous supplie de vous assurer que le deuil de ma perte ne pousse ce bon homme et cette bonne femme hors de la limite de la raison.» Il me demanda alors comment ils se comportaient jusqu'ici. Je lui dis que c'était assez bien, étant donné l'importance de l'événement. « Oui, poursuivit-il, pour le moment, ils ont encore un peu d'espoir ; mais si, à un moment donné, je le leur enlève, mon frère, vous aurez bien de la difficulté à les retenir. » Étant donné cela, tant qu'il vécut, il leur cacha toujours la certitude qu'il avait de sa mort et il me priait instamment de faire de même. Quand il les voyait auprès de lui, il se composait un visage plus gai et il les trompait par de belles espérances ⁴⁷.

14. Sur ce, je le laissai pour aller les appeler. Ils composèrent leur visage du mieux qu'ils purent pour un temps. Nous nous assîmes autour du lit, et comme nous étions seuls tous les quatre, il dit d'un visage posé et comme tout réjoui :

15. « Mon oncle, ma femme, je vous assure sur ma foi que ce n'est pas à cause d'une nouvelle attaque de ma maladie ou parce que je crains pour ma guérison qu'il m'est venu à l'idée de vous appeler pour vous dire ce que j'entreprends. Car, Dieu merci, je me porte très

47. Voir, par exemple, la section 38 ci-dessous. Comme la lettre de Montaigne le montre ailleurs, La Boétie cacha bien mal son sentiment, du moins avec d'autres, comme mademoiselle de Saint-Quentin.

bien, et je suis plein d'espérance. Mais j'ai appris, il y a longtemps, par expérience et par de longues études, le peu de sécurité qu'il y a dans l'instabilité et l'inconstance des choses humaines, et ce, même en ce qui concerne notre vie, qui nous est si chère, mais qui n'est que fumée et néant⁴⁸. Considérant aussi que, du fait que je suis malade, je me suis approché du danger de la mort, j'ai décidé de mettre un peu d'ordre dans mes affaires privées, mais seulement après avoir eu votre avis là-dessus.» **16.** Il s'adressa ensuite à son oncle. « Mon bon oncle, dit-il, si j'avais à vous rendre compte, en ce moment, des grandes obligations que j'ai envers vous, je n'en aurais pas fini avant longtemps. C'est pourquoi il me suffira de dire que, jusqu'à présent, où que j'aie été et qui que ce soit à qui que j'en aie parlé, j'ai toujours dit que tout ce qu'un père très sage, très bon et très généreux pouvait faire pour son fils, vous l'avez fait pour moi. Je pense autant au soin qu'il a fallu pour m'instruire par de bonnes études qu'à votre volonté de me pousser en politique. Ainsi tout le cours de ma vie a été plein de vos grands et admirables actes d'amitié pour moi. En somme je tiens de vous tout ce que je possède; je déclare donc que vous en êtes le maître et que je vous en suis redevable: vous êtes mon vrai père. C'est pourquoi, comme un fils véritable, je n'ai pouvoir de disposer de rien, s'il ne vous plaît pas de m'en donner la permission.» Il se tut alors et attendit que les soupirs et les sanglots de son oncle lui donnent la possibilité de lui répondre qu'il

48. Sur le thème de l'inconstance et du néant de la vie humaine, thème cher à Montaigne, voir, par exemple, *Essais* III.9 « De la vanité ». Voir aussi Shakespeare, *La Tempête* IV.1.156-158.

trouverait toujours bien ce qu'il lui plairait de faire. Voulant le faire son héritier, il le supplia alors de recevoir de lui le bien qui était le sien⁴⁹.

17. Puis, adressant la parole à sa femme, il dit : « Ma ressemblance, » – il l'appelait souvent ainsi en raison d'une ancienne entente qui existait entre eux – « j'ai été uni à vous par le saint nœud du mariage, qui est un des plus respectables et des plus inviolables que Dieu nous ait imposés ici-bas pour le maintien de la société humaine ; je vous ai aimée, chérie et estimée autant qu'il m'a été possible, et je suis sûr que vous m'avez porté une affection réciproque pour laquelle je n'aurai jamais assez de reconnaissance. Je vous prie de prendre la part de mes biens que je vous donne et de vous en contenter, même si je sais que c'est bien peu quand on le compare à vos mérites. »

18. Puis s'adressant à moi, il dit : « Mon frère que j'aime chèrement et que j'avais choisi parmi tant d'hommes pour faire renaître avec vous cette amitié vertueuse et sincère dont, à cause des vices, l'usage nous a quittés depuis si longtemps qu'il n'en reste de traces que dans les souvenirs qu'on a de l'Antiquité⁵⁰ ; je vous supplie de vouloir être l'héritier de ma bibliothèque et de mes livres que je vous donne comme signes de mon affection : c'est un présent bien petit, mais fait de bon cœur ; il vous convient en raison de l'affection que vous avez pour les études. Cela vous

49. C'est Étienne de La Boétie, ami de Montaigne, qui, selon les coutumes du temps, fait de son plus proche parent, le curé de Bouilhonnas, son héritier.

50. Voir Montaigne, *Essais* I.28 « De l'amitié » sect. 4 et 17.

sera un souvenir de votre compagnon⁵¹. »

19. Puis nous parlant à tous les trois à la fois, il loua Dieu de ce qu'en une situation aussi grave, il se trouvait entouré de toutes les personnes qui lui étaient les plus chères au monde. Il lui semblait très beau de voir un groupe de quatre personnes qui s'accordaient aussi bien et qui étaient aussi unies dans l'amitié, puisque, disait-il, nous nous entr'aimions si également les uns pour l'amour des autres. Nous ayant recommandés les uns aux autres, il poursuivit ainsi : « J'ai mis de l'ordre dans mes biens ; il faut aussi penser à ma conscience. Je suis chrétien, je suis catholique ; tel j'ai vécu, tel je suis décidé à terminer ma vie. Qu'on fasse venir un prêtre, car je ne veux pas manquer à ce dernier devoir d'un chrétien. »

20. Il cessa alors de parler. Il avait eu jusque-là un visage très assuré et une grande force de parole et de voix. Lorsque j'étais entré dans sa chambre, je l'avais trouvé faible, traînant lentement les mots les uns après les autres, le pouls affaibli comme par une fièvre lente, allant vers la mort, le visage pâle et tout meurtri ; mais il me semblait maintenant avoir pris, comme par miracle, une nouvelle vigueur, avec un teint plus vermeil et un pouls plus fort. Aussi, je lui fis prendre mon pouls pour les comparer. **21.** Sur le coup, j'avais eu le cœur si serré que je ne pus rien lui répondre. Mais deux ou trois heures après, pour soutenir son grand courage et aussi parce que, en raison du zèle que j'ai eu toute ma vie pour sa gloire et son honneur, je souhaitais, puisqu'il y avait davantage de gens dans sa chambre, qu'il y eût plus de témoins

51. Un mélange de grec et de latin dans l'original.

de ses nombreuses et belles preuves de magnanimité ; deux ou trois heures après, donc, je lui dis « que j'avais rougi de honte parce que le courage m'avait manqué d'entendre ce que lui, qui était si pris par cette maladie, avait eu le courage de me dire ; que jusqu'alors, j'avais pensé que Dieu ne nous donnait pas une aussi grande supériorité sur les accidents de l'existence humaine et que je n'avais cru qu'avec difficulté ce que je lisais parfois dans les livres d'histoire ; mais que maintenant j'en avais vu une preuve et que je louais Dieu parce qu'elle s'était montrée dans une personne qui m'aimait beaucoup et que j'aimais très chèrement ; que cela me servirait d'exemple pour jouer ce même rôle à mon tour ⁵². »

22. Il m'interrompit pour me prier de faire cela et de démontrer par les faits que les raisonnements que nous faisons ensemble lorsque nous étions en santé, nous ne les avons pas dans la bouche seulement, mais qu'ils étaient gravés profondément dans nos cœurs et dans nos âmes, afin de les mettre à exécution à la première occasion qui s'offrirait ; il ajouta que c'était là le but véritable de nos études et de la philosophie. Et me prenant par la main, il me dit : « Mon frère, mon ami, je t'assure que dans ma vie j'ai fait assez de choses qui comportaient, me semble-t-il, autant de peine et de difficulté que celle-ci. Pour tout dire, il y a fort longtemps que j'y étais préparé et que je savais toute ma leçon par cœur. **23.** Mais vivre jusqu'à l'âge que j'ai, n'est-ce pas avoir assez vécu ? J'ai près de

52. Sur l'exercice philosophique contre la crainte de la mort, voir, par exemple, *Essais* I.20 « Que philosopher c'est apprendre à mourir ».

trente-trois ans. Dieu m'a fait cette grâce que ma vie, jusqu'à présent, a été pleine de santé et de bonheur. Étant donné l'inconstance des choses humaines, cela ne pouvait guère durer. Désormais ç'aurait été l'heure de me consacrer aux affaires et de connaître mille déplaisirs, comme l'incommodité de la vieillesse, dont je suis quitte de cette façon. Et puis, il est vraisemblable que j'ai vécu jusqu'à maintenant plus simplement et moins méchamment que je ne l'aurais peut-être fait si Dieu m'avait laissé vivre jusqu'à ce que le souci de m'enrichir et d'arranger mes affaires ne me soit venu. Quant à moi, j'en suis certain, je m'en vais trouver Dieu et le séjour des bienheureux. » Or parce que je laissais voir sur mon visage déjà la peine que j'avais à l'entendre, il me dit : « Comment mon frère ! Voulez-vous me faire peur ? Si j'éprouvais de la peur, à qui appartiendrait-il de me l'enlever si ce n'est à vous ? »

24. Le soir, lorsqu'arriva le notaire qu'on avait envoyé chercher pour recevoir son testament, je le lui fis mettre par écrit⁵³. Puis j'allai lui demander s'il voulait le signer. « Non, dit-il, je veux le faire moi-même. Mais je voudrais, mon frère, qu'on me donne un peu de temps. Car je me sens extrêmement fatigué et si affaibli que je n'en peux presque plus. » Je changeai de propos, mais il se reprit soudain et me dit que le fait de mourir n'exigeait pas grand-chose ; il me pria de demander au notaire s'il avait la main rapide, car il allait dicter

53. Montaigne avait exposé au notaire les éléments du testament de La Boétie, qui revenaient, ou peu s'en fallait, à ce que ce dernier avait dit lors de sa rencontre avec sa femme, son oncle et son ami. La Boétie n'aurait eu alors qu'à signer le texte que le notaire avait préparé.

presque sans arrêt. J'appelai le notaire et il lui dicta sur le champ son testament, si rapidement qu'on avait bien de la difficulté à le suivre. Ayant terminé, il me pria de le lui lire et me dit en privé : « Voilà le souci de belles choses que celui de nos richesses ! Voilà ce que les hommes appellent les biens ⁵⁴ ! » Après la signature du testament, comme sa chambre était pleine de gens, il me demanda si parler lui ferait du mal. Je lui dis que non, à condition que ce soit doucement.

25. Alors, il fit appeler mademoiselle de Saint-Quentin ⁵⁵, sa nièce, et lui parla comme suit : « Ma nièce, ma mie, il m'a semblé, depuis que je te connais, avoir reconnu chez toi des traits d'une très bonne nature ; mais ces derniers services que tu me rends si affectueusement et si diligemment dans mes difficultés présentes me promettent beaucoup de bien de toi. Vraiment je t'en suis obligé et je t'en remercie très affectueusement. Du reste, pour me décharger de ce que je te dois, je te conseille avant tout d'être dévote envers Dieu ; car c'est sans aucun doute la principale partie de notre devoir, sans laquelle aucune action ne peut être ni bonne ni belle ; cette dévotion amène nécessairement avec elle, quant elle est véritable, toutes les autres actions vertueuses. Après Dieu, il faut que tu aimes et honores ton père et ta mère, surtout ta mère, ma sœur, que j'estime être parmi les meilleures et les plus sages femmes du monde. Je te prie de prendre exemple sur elle pour la conduite de ta vie. **26.** Ne te laisse pas emporter par les plaisirs ; fuis comme

54. En latin dans l'original.

55. Mademoiselle Le Bigot, demoiselle de Saint-Quentin, qui épousa Jacques de Roffignac.

la peste ces folles familiarités que tu vois les femmes avoir quelquefois avec les hommes. Car, même si au début elles n'ont rien de mauvais, elles corrompent l'esprit petit à petit et conduisent à l'oisiveté et, de là, dans le vil borbier du vice. Crois-moi, la sévérité est la plus sûre protection de la chasteté d'une fille⁵⁶. Je te prie, car je le veux, de te souvenir de moi et de songer souvent à l'amitié que je t'ai portée, mais sans te plaindre ni t'affliger de ma perte. Et je défends également cela à tous mes amis autant que je le puis, puisqu'ils sembleraient alors être envieux du bien dont je jouirai bientôt, grâce à ma mort. Je t'assure, ma fille, que si Dieu me donnait maintenant à choisir entre revenir à la vie et achever le voyage que j'ai commencé, j'aurais bien de la difficulté à choisir. Adieu, ma nièce, ma mie. »

27. Puis il fit appeler mademoiselle d'Arsac⁵⁷, sa belle-fille, et lui dit : « Ma fille, vous n'avez pas grand besoin de mes conseils puisque vous avez une mère comme la vôtre, que j'ai trouvé très sage, très conforme à mes conditions et à mes volontés et qui n'a jamais commis de faute contre moi. Vous serez très bien instruite par une telle maîtresse d'école. Ne trouvez pas étrange que moi, qui n'ai aucune parenté avec vous, je

56. Ailleurs, Montaigne a tenu des propos plus légers sur cette question. Voir, par exemple, *Essais* III.5 « Sur quelques vers de Virgile ».

57. Jacqueline d'Arsac, fille de Marguerite de Carle par un premier mariage et donc belle-fille de La Boétie. Peu après la mort de ce dernier, elle épousa Thomas de Montaigne, frère de Michel de Montaigne. C'est d'ailleurs probablement à ce mariage que La Boétie fait discrètement allusion sur son lit de mort. Elle mourut vers 1582.

me soucie de vous et me mêle de vos affaires. Car puisque vous êtes la fille de quelqu'un qui m'est proche, il est impossible que tout ce qui vous concerne ne me touche pas aussi. **28.** C'est pourquoi j'ai toujours eu grand soin des affaires de monsieur d'Arsac, votre frère, comme si elles étaient les miennes. Et peut-être ne nuira-t-il pas à votre avancement d'avoir été ma belle-fille. Vous avez beaucoup de richesse et de beauté; vous êtes une jeune fille de bonne famille: il ne vous reste plus qu'à y ajouter les biens de l'esprit, ce que je vous prie de vouloir faire. Je ne vous défends pas le vice qui est si détestable aux femmes, car je ne veux même pas penser qu'il pourrait vous venir à l'esprit; bien plus, je crois que le nom même de vice vous est horrible. Adieu, ma belle-fille. »

29. Toute la chambre était pleine de cris et de larmes qui, toutefois, n'interrompaient nullement la suite de ses propos, qui furent assez longs. Mais après tout cela, il commanda qu'on fit sortir tout le monde, sauf sa garnison, comme il appelait les filles qui le servaient. Puis il appela mon frère de Beauregard⁵⁸ et lui dit: « Monsieur de Beauregard, je vous remercie beaucoup de la peine que vous vous donnez pour moi. Voulez-vous que je vous révèle quelque chose que j'ai sur le cœur et que je veux vous dire? » Quand mon frère l'eut assuré que oui, il poursuivit ainsi: « Je vous jure que de tous ceux qui se sont consacrés à la réforme de l'Église, je n'ai jamais pensé qu'il y en ait eu

58. Frère cadet de Michel de Montaigne, Thomas de Montaigne, seigneur de Beauregard, était, comme l'indique le texte, un huguenot. Il épousa en secondes noces Jaquette d'Arsac, belle-fille de La Boétie, qui lui laissa plusieurs enfants.

un seul qui s'y soit consacré avec un meilleur zèle que vous, ni avec une émotion plus entière, plus sincère et plus simple que la vôtre. **30.** Je crois avec certitude que ce sont seulement les vices de nos prélats, qui ont sans aucun doute besoin d'une grande correction, et quelques imperfections que le cours du temps a apportées à notre Église, qui vous ont incité à cela. Je ne veux pas maintenant vous en détacher, car je ne demande pas volontiers à quelqu'un de faire quoi que ce soit contre sa conscience. Mais je veux vous suggérer de fuir cet extrémisme, par égard pour la bonne réputation qu'a acquise votre famille par une concorde continuelle, famille qui m'est la plus chère au monde – mon Dieu, quelle maison! dont il n'est jamais sorti que les actes d'un homme de bien! –, par égard pour la volonté de votre père, ce bon père à qui vous devez tant, de votre bon oncle, par égard pour vos frères. Ne soyez pas aussi âpre et violent; entendez-vous avec eux: ne faites pas bande et corps à part; unissez-vous. **31.** Vous voyez bien combien de destruction ces dissensions ont apportée à ce royaume; je vous prédis qu'elles en apporteront encore une bien plus grande. Et comme vous êtes sage et bon, gardez-vous de causer ces inconvénients à votre famille, de peur de lui faire perdre la gloire et le bonheur dont elle a joui jusqu'à maintenant⁵⁹. Monsieur de Beauregard, prenez en bonne part ce que je vous dis, prenez-le pour un témoignage sûr de l'amitié que je vous porte. Car c'est pour cela que je me suis retenu jusqu'à

59. L'attitude qu'épouse ici La Boétie à l'égard de la religion calviniste est tout à fait semblable à celle qu'il exposa dans son *Mémoire sur l'Édit de janvier*.

maintenant de vous le dire : peut-être en vous le disant dans la situation où vous me voyez, donnerez-vous plus de poids et d'autorité à mes paroles.» Mon frère le remercia bien fort.

32. Le lundi matin, il était si mal qu'il avait abandonné tout espoir de vivre. Ainsi, dès qu'il me vit, lui, si pitoyable, m'appela et me dit : « Mon frère, n'avez-vous pas pitié de tous ces tourments que je souffre ? Ne voyez-vous pas, désormais, que tous les secours que vous me portez ne servent qu'à allonger ma peine ? » Il s'évanouit bientôt après, de sorte qu'on pensa devoir le laisser pour mort ; on le réveilla enfin à force de vinaigre et de vin. Mais il ne put voir que fort longtemps après être revenu à lui ; aussi, en nous entendant crier autour de lui, il nous dit : « Mon Dieu ! qui me tourmente ainsi ? Pourquoi m'arrache-t-on à ce grand repos plaisant où je suis ? Laissez-moi, je vous prie. »

33. Puis en m'entendant, il me dit : « Et vous aussi mon frère, vous ne voulez pas que je guérisse ! Oh ! quel bien-être vous me faites perdre ! » Enfin, s'étant remis davantage, il demanda un peu de vin. Comme il se sentait mieux, il me dit que c'était la meilleure boisson du monde. « Mais non, dis-je pour le faire raisonner, c'est l'eau qui est la meilleure boisson du monde. — C'est ça, répliqua-t-il, l'eau est le meilleur⁶⁰. » Déjà ses extrémités, jusqu'à son visage, étaient glacées, et une sueur mortelle lui coulait tout le long du corps ; on ne pouvait presque plus trouver signe de pouls. **34.** Ce matin-là, il se confessa à son prêtre. Mais parce que ce

60. En grec dans l'original. – Voir Pindare, *Olympiques* I et Aristote, *Rhétorique* 1364a28, mais surtout Plutarque, *Si le feu est plus utile que l'eau*.

dernier n'avait pas apporté tout ce qu'il lui fallait, il ne put pas dire la messe pour lui. Mais le mardi matin, Monsieur de La Boétie lui demanda de l'aider, dit-il, à faire son dernier devoir de chrétien. Ainsi il entendit la messe et communia. Comme le prêtre prenait congé de lui, il lui dit : « Mon père spirituel, je vous supplie humblement, vous et ceux qui sont sous votre charge, de prier Dieu pour moi. S'il est ordonné par les très saints trésors des desseins de Dieu que je finisse maintenant mes jours, que Dieu ait pitié de mon âme et me pardonne mes péchés, qui sont infinis, puisqu'il est impossible qu'une aussi vile et basse créature que moi ait pu exécuter les commandements d'un si haut et si puissant maître. Ou, s'il lui semble que je serai encore utile plus tard et qu'il veuille me réserver pour quelque autre heure, suppliez-le de mettre fin bientôt aux angoisses que je souffre et de me faire la grâce de guider dorénavant mes pas à la suite de sa volonté et de me rendre meilleur que je n'ai été. » **35.** À ce moment-là, il s'arrêta un peu pour reprendre haleine ; mais voyant que le prêtre s'en allait, il le rappela et lui dit : « Je veux dire encore ceci en votre présence. J'affirme que je veux mourir comme j'ai été baptisé et que j'ai vécu : dans la foi et dans la religion que Moïse implanta d'abord en Égypte, que les pères reçurent ensuite en Judée et qui, de main en main, par la suite des temps, a été apportée en France. » Il sembla, à le voir, qu'il aurait parlé encore longtemps s'il avait pu. Mais il finit en nous priant, son oncle et moi, de prier Dieu pour lui. « Car ce sont, dit-il, les meilleurs services que les chrétiens peuvent se rendre les uns aux autres. » **36.** En parlant, son épaule s'était découverte, et il pria son oncle de la recouvrir quoiqu'un valet se

trouvât plus près de lui. Puis en me regardant, il dit : « C'est le propre de l'homme de talent de vouloir devoir plus encore à qui il doit déjà beaucoup⁶¹. » Monsieur de Belot⁶² vint le voir dans l'après-midi. Lui présentant la main, il lui dit : « Monsieur, mon bon ami, j'étais ici prêt à payer ma dette, mais j'ai trouvé un bon créancier qui me l'a remise⁶³. » Un peu après, se réveillant en sursaut il dit : « Bien ! Bien ! qu'elle vienne quand elle voudra ; je l'attends bien vivant et de pied ferme⁶⁴. » Il redit cela deux ou trois fois durant sa maladie. Et puis, comme on lui entrouvrait la bouche de force pour le faire avaler, il dit en s'adressant à Monsieur de Belot : « La vie vaut-elle tant que cela⁶⁵ ? » **37.** Vers le soir, il commença vraiment à s'engager dans le passage de la mort. Il me fit appeler alors que je soupais. Il n'était plus que l'image et l'ombre d'un homme et, comme il le disait lui-même : « Non pas un homme, mais l'image

61. En latin dans l'original. – Voir Cicéron, *Épîtres à ses familiers* II.6. – Plaisanterie ironique sans doute.

62. Jean de Belot, sieur du Treuilz, fut le compagnon de La Boétie au Parlement de Bordeaux. Il semble avoir été très près de ce dernier, comme en témoignent les poésies latines que La Boétie lui a dédiées.

63. Cette phrase est obscure. Il paraît que La Boétie plaisante avec son ami sur un sujet connu des deux. Peut-être fait-il allusion à sa mort : il était prêt à y faire face (c'est-à-dire à « payer sa dette »), mais il a bénéficié d'un sursis (son « bon créancier » lui a remis sa dette.)

64. Il s'agit sans doute de la mort.

65. En latin. – Cette phrase, vraisemblablement de La Boétie, est reprise par Montaigne dans ses *Essais*. Voir III.12 « De la physionomie ».

d'un homme⁶⁶. » Il me dit avec grande difficulté : « Mon frère, mon ami, plutôt à Dieu que je visse la réalisation des pensées que je viens d'avoir ! » Après avoir attendu quelque temps et vu qu'il ne parlait plus et qu'il respirait de façon saccadée pour y arriver – car à partir de là sa langue commença à lui refuser ses services – je lui dis : « Quelles sont-elles, mon frère ? — Grandes, grandes ! me répondit-il. — J'ai toujours eu l'honneur de connaître toutes les pensées qui vous venaient à l'esprit. Ne voulez-vous pas que j'en jouisse encore cette fois ? — C'est mon désir aussi, répondit-il, mais je ne le puis pas, mon frère : elles sont admirables, infinies et indicibles. » Nous en demeurâmes là, car il n'en pouvait plus. **38.** Un peu auparavant, il avait voulu parler à sa femme et il lui avait dit, avec le visage le plus gai qu'il pouvait se composer, qu'il avait un conte à lui dire. Il essaya, sembla-t-il, de parler ; mais comme la force lui manquait, il demanda un peu de vin pour la retrouver. Ce fut en vain, car il s'évanouit soudain et fut longtemps sans pouvoir voir. Étant déjà bien près de la mort et entendant les pleurs de madame de La Boétie, il l'appela et lui dit : « Ma ressemblance, vous vous tourmentez avant le temps. Ne voulez-vous pas avoir pitié de moi ? Prenez courage. La peine que j'ai de vous voir souffrir m'est plus lourde de moitié que mon propre mal. C'est raisonnable ; parce que les maux que nous ressentons en nous-mêmes, ce n'est pas vraiment nous qui les sentons, mais certains sens que Dieu a

66. En latin dans l'original. – Il y a sans doute un jeu de mot ici : *species* signifie à la fois *image* et *espèce*, un terme technique de la philosophie scolastique : La Boétie n'a plus rien de sa réalité concrète, il n'est plus que sa forme non matérielle, son espèce.

mis en nous ; mais ce que nous ressentons pour les autres, c'est par un certain jugement et par un discours de la raison que nous le sentons. Mais je m'en vais.» Il disait cela parce que le cœur lui manquait. Ayant eu peur d'avoir ébranlé sa femme, il se reprit et dit : « Je m'en vais dormir. Bonsoir, ma femme. Allez-vous-en. » Voilà le dernier congé qu'il prit d'elle. **39.** Après le départ de sa femme, il me dit : « Mon frère, tenez-vous près de moi, s'il vous plaît. » Puis parce qu'il sentait les coups de la mort plus pressants et plus forts ou la force d'un remède chaud qu'on lui avait fait avaler, il parla d'une voix plus éclatante et plus forte et se retourna violemment dans son lit, de sorte que tous les gens présents commencèrent à avoir de l'espoir, parce que, jusque-là, c'était seulement sa faiblesse qui nous l'avait fait perdre. Alors, entre autres choses, il se mit à me prier à plusieurs reprises, avec une très grande émotion, de lui donner une place, de sorte que j'eus peur que son jugement avait été affecté. Et même, une fois que je lui eus bien doucement montré qu'il se laissait emporter par son mal et que ses paroles n'étaient pas celles d'un homme de sens rassis, il ne le reconnut pas immédiatement, mais recommença de plus belle. « Mon frère ! mon frère ! me refusez-vous donc une place ? » Il me contraignit enfin à le raisonner pour le convaincre et à lui dire que, puisqu'il respirait et parlait et qu'il avait un corps, il avait par conséquent son lieu à lui. « C'est vrai, c'est vrai, me répondit-il alors, j'en ai un. Mais ce n'est pas celui qu'il me faut ⁶⁷.

67. Cette phrase est obscure. Il est possible que La Boétie parle de sa renommée. En tout cas, Montaigne a consacré de nombreux

Et puis, en fin de compte, je n'ai déjà plus d'existence. **40.** — Dieu vous en donnera un meilleur bientôt, lui dis-je. — Je voudrais y être déjà, mon frère! répondit-il; il y a trois jours que je fais de grands efforts pour partir.» Lorsqu'il fut à l'agonie, il m'appela souvent pour s'assurer que j'étais près de lui. Enfin il se reposa un peu, ce qui nous confirma encore dans notre espoir, au point où, sortant de sa chambre, je m'en réjouis avec madame de La Boétie. Mais environ une heure plus tard, il me nomma une ou deux fois et rendit l'âme, après avoir respiré profondément. C'était vers trois heures du mercredi matin, le dix-huit août, mil cinq cent soixante-trois; il avait vécu trente-deux ans, neuf mois et dix-sept jours.

efforts à faire connaître l'œuvre littéraire de son ami et sa grandeur d'âme, comme en témoignent les présents textes.

À⁶⁸ monsieur
monsieur de Foix,
conseiller du Roi en son conseil privé,
et ambassadeur de sa majesté auprès de la Seigneurie
de Venise.

1. Monsieur, j'étais sur le point de vous recommander, à vous et à la postérité, le souvenir du défunt Étienne de La Boétie, tant pour sa très grande valeur que pour l'affection toute particulière qu'il me portait, quand il m'est venu à l'idée que c'était un manque de jugement de grande conséquence, et digne d'être puni par nos lois, d'aller voler à la vertu la gloire, sa fidèle compagne, pour en faire cadeau, sans choix et sans jugement, au premier venu, comme on le fait d'ordinaire, selon nos intérêts personnels. Car les deux rênes principales qui nous guident et nous gardent dans le chemin du devoir sont la punition et la récompense, lesquelles ne nous touchent en propre et en tant qu'hommes que par l'honneur et la honte: ces dernières entrent directement dans l'âme et ne se goûtent que par nos sentiments intérieurs les plus propres, alors que les bêtes sont un peu sensibles aux récompenses et peines corporelles. **2.** En outre, il est clair que la coutume de louer la vertu, même celle de ceux qui ne sont plus, ne vise pas ceux qu'on loue autant qu'elle cherche par ce

68. Cette lettre se trouve devant le texte des vers français d'Étienne de La Boétie, publiés par Montaigne en 1571. Au contraire de ce qui avait été annoncé, et comme ce qui est dit dans cette lettre, ces poèmes furent publiés séparément.

moyen à aiguillonner les vivants à les imiter; tout comme la peine capitale est employée par la justice plus pour l'exemple que pour l'intérêt de ceux qui la souffrent. Or comme la louange et le blâme correspondent aussi parfaitement l'un à l'autre quant à leurs conséquences, il est difficile de faire accepter que nos lois défendent d'attaquer la réputation d'autrui et malgré cela permettent de la relever sans mérite. Cette pernicieuse permission que nous avons de jeter au vent les louanges de tout un chacun à notre gré a été restreinte ailleurs autrefois de diverses manières. Et peut-être est-ce elle qui aida à mettre la poésie en défaveur auprès des sages⁶⁹. Quoi qu'il en soit, on ne saurait jamais se couvrir de telle façon que le vice du mensonge ne paraisse pas très malséant à un homme bien né, quelque apparence qu'on lui donne. **3.** Quant à ce personnage dont je vous parle, monsieur, il m'éloigne tout à fait de ces questions; car le danger n'est pas que je lui prête quelque qualité qu'il n'avait pas, mais que je lui en ôte: c'est son malheur que s'il m'a fourni, autant qu'un homme le peut, des occasions de le louer qui soient très justifiées et très claires, par ailleurs j'ai bien peu de moyens et de talents pour lui rendre son dû. Je dis que cela relève de moi parce que c'est à moi seul qu'il s'est montré jusqu'au vif et qui seul peut répondre du million de grâces, de perfections et de vertus qui, à cause de l'ingratitude de la fortune, moisirent oisives au sein d'une si belle âme. Car la nature des choses a permis, je ne sais comment, que nous n'embrassons la vérité, tout belle et acceptable qu'elle soit d'elle-même, que lorsqu'elle s'insinue et

69. Voir par exemple Platon, *République* 398a et suivants.

s'instille en notre esprit par les outils de la persuasion ; et je me trouve si dégarni à la fois de crédit pour autoriser mon pur et simple témoignage et d'éloquence pour l'orner et le faire valoir qu'il s'est fallu de peu que je n'aie abandonné tout à fait cette tâche, puisqu'il ne me restait pas même assez de ses choses par où je pourrais dignement présenter au monde au moins son esprit et son savoir. **4.** En vérité, monsieur, comme il fut surpris par son destin alors qu'il était dans la fleur de l'âge et qu'il jouissait d'une santé très heureuse et très vigoureuse, il n'avait pensé à rien moins qu'à mettre à jour des ouvrages qui témoigneraient devant la postérité de ses qualités en ces matières. Et quand il y aurait pensé, peut-être était-il assez noble pour ne pas en être très soigneux. Mais en fin de compte j'ai conclu qu'il lui serait bien plus excusable d'avoir enseveli avec lui autant de rares faveurs du ciel qu'il ne me serait excusable d'ensevelir aussi la connaissance qu'il m'en avait donnée. **5.** Aussi, après avoir soigneusement recueilli tout ce que j'ai trouvé intact parmi ses brouillons et ses papiers répandus ici et là, le jouet du vent et de ses études, il m'a semblé bon, quoi qu'il en soit, de le distribuer et de le diviser en autant de morceaux que j'ai pu, afin d'y prendre l'occasion de recommander sa mémoire à autant de gens que possible, en choisissant les personnes les plus visibles et les plus dignes que je connaisse et dont le témoignage pourrait lui être le plus honorable. Des gens comme vous, monsieur, qui avez pu par vous-même avoir une certaine connaissance de lui durant sa vie, mais certes une connaissance trop légère pour en parler autant que le mérite toute sa valeur. La postérité le croira si bon lui semble, mais je lui jure sur ma

conscience la plus entière que, tel que je l'ai vu et connu et tout étant bien considéré, je pouvais à peine souhaiter ou imaginer quelqu'un qui soit au-delà de lui, et encore moins lui donner beaucoup d'égaux. **6.** Je vous supplie très humblement, monsieur, non seulement de prendre la protection générale de sa renommée, mais encore de ces dix ou douze poèmes français, qui se jettent comme par nécessité sous l'abri de votre faveur. Car je ne vous cacherais pas que la publication en a été différée après le reste de ses œuvres sous prétexte qu'en certains lieux on ne les trouvait pas assez polis pour être mis au jour. Vous verrez, monsieur, ce qui en est. Parce qu'il semble que le jugement qu'on portera là-dessus intéresse cette province⁷⁰, d'où ils pensent qu'il ne puisse rien sortir en langue vulgaire⁷¹ qui ne paraisse sauvage et barbare, c'est proprement votre devoir, à vous qui avez ajouté par vous-même au rang de première maison de Guyenne, que vous avez reçu de vos ancêtres, le premier rang en toutes sortes de talents, c'est votre devoir de maintenir, non seulement par votre exemple, mais aussi par l'autorité de votre témoignage, qu'il n'en va pas toujours ainsi. Et même si le faire est plus naturel aux Gascons que le dire, parfois ils s'arment aussi bien de la langue que du bras et de l'esprit que du cœur⁷². **7.** Pour ma part, monsieur, ce n'est pas mon affaire de juger de telles choses, mais j'ai entendu

70. C'est-à-dire la Guyenne.

71. C'est-à-dire en français.

72. Voir Montaigne, *Essais* I.25 « Du pédantisme » et I.26 « De l'institution des enfants », où Montaigne parle de la meilleure éducation pour les hommes et où il reprend ce contraste entre l'action et la parole ou la pensée.

dire à des personnes qui s'entendent en savoir que non seulement ces vers sont dignes de se présenter en public, mais aussi que pour celui qui examinera la beauté et la richesse des inventions ils sont, quant au sujet, aussi bien fournis, pleins et agréables que tout ce qui s'est vu en notre langue. Naturellement, tout ouvrier se sent plus fort en une partie de son art, et les plus chanceux sont ceux qui se sont adonnés à la plus noble ; car toutes les pièces qui sont nécessaires à la constitution d'un corps ne sont pas également désirables. La délicatesse du langage, la douceur et le poli reluisent peut-être plus en d'autres poèmes ; mais quant à la noblesse des inventions, au nombre des saillies, des pointes et des traits, je ne pense pas qu'aucun autre ne les dépasse⁷³. **8.** Et pourtant il faudrait aussi tenir compte de ce que ce n'était là ni son occupation première ni son sujet d'étude, et qu'à peine mettait-il la main à la plume une fois l'an, comme le prouve le peu qu'il nous reste de ce qu'il fit durant toute sa vie. Car vous avez devant vous, monsieur, vert et sec, sans choix ni tri, tout ce qui m'est tombé entre les mains, de manière qu'il y a ici même des choses de son enfance. En somme, il semble qu'il ne s'en soit mêlé que pour montrer qu'il était capable de tout faire. Car, du reste, mille et une fois, parfois en ses propos quotidiens, nous avons vu sortir de lui des choses encore plus dignes d'être sues et plus dignes d'être admirées. Voilà, monsieur, ce que la raison et l'affection, unies par une rare rencontre, me

73. Ailleurs, Montaigne a prétendu avoir un bon jugement en matière de poésie. Voir, par exemple, *Essais* I.37 « Du jeune Caton ».

commandent de vous dire au sujet de ce grand homme de bien. Et si la familiarité que j'ai eue de m'adresser à vous et de vous entretenir si longuement de ceci vous offense, souvenez-vous, s'il vous plaît, que le principal effet de la grandeur et de l'éminence est de vous mettre en butte à être importuné et occupé par les affaires d'autrui⁷⁴. Sur ce, après vous avoir présenté mon très humble désir de vous servir, je supplie Dieu de vous donner, monsieur, une très heureuse et très longue vie.

De Montaigne, ce premier septembre mil cinq cent soixante-dix.

Votre obéissant serviteur

Michel de Montaigne.

74. Voir Montaigne, *Essais* III.7 « De l'incommodité de la grandeur ».

Chapitre vingt-huitième⁷⁵
De l'amitié

1. Ayant considéré comment travaille un peintre que j'ai employé, j'ai eu envie de l'imiter. Or il choisit le plus bel endroit de chaque paroi, à savoir le milieu, pour y mettre un tableau fait selon tout son talent; il en remplit le pourtour de grotesques, c'est-à-dire de peintures fantastiques, qui n'ont de grâce que par leur variété et leur étrangeté. Et, en vérité, que sont mes essais sinon des grotesques et des corps monstrueux, rapiécés à partir de membres divers, sans forme certaine, sans autre ordre, suite ou proportion que ce qui vient du hasard? Une femme belle par en haut finit en queue de poisson⁷⁶. **2.** Je rejoins mon peintre quant à ce second point, mais je demeure à court quant à l'autre, qui est le meilleur. Car mon talent ne va pas jusqu'à oser entreprendre un tableau riche, poli et formé selon l'art. J'ai décidé d'en emprunter un à Étienne de La Boétie, qui honorera tout le reste de cette œuvre. C'est un discours auquel il donna le nom *De la servitude volontaire*; mais après, ceux qui ont ignoré ce titre l'ont bien proprement rebaptisé *Le Contre un*. Il l'écrivit sous forme d'essai, en sa première jeunesse, alors qu'il n'avait pas dix-huit ans, en honneur de la liberté et contre les tyrans. **3.** Il court depuis quelque

75. Ce texte et le suivant sont conformes à l'édition originale des *Essais*, celle de 1580.

76. Horace, *Art poétique* 4. – En latin dans l'original. Toutes les citations, sauf une, sont en latin.

temps entre les mains des gens de bon jugement, non sans être grandement recommandé, et ce, à juste titre ; car il est aussi noble et plein que possible. Pourtant, il aurait pu faire beaucoup mieux, si, au moment où je l'ai connu, il avait eu un dessein semblable au mien, à savoir de mettre par écrit ses découvertes. Nous aurions de lui aujourd'hui plusieurs œuvres rares, très proches de ce que l'Antiquité nous a laissé de meilleur. Car, en ce qui concerne ce genre de dons de la nature, je ne connais personne qui lui soit comparable. **4.** Mais il n'est resté de lui que ce *Discours* – et même là, seulement grâce au hasard : je crois qu'il ne l'a pas revu depuis qu'il lui est échappé –, et un *Mémoire sur l'Édit de janvier*, qui trouvera ailleurs sa place⁷⁷. Si j'exclus le livret de ses œuvres que j'ai fait publier⁷⁸, c'est tout ce que j'ai pu recouvrer de ses reliques. Or je suis particulièrement obligé à cette œuvre, du fait qu'elle a servi à notre première rencontre. Car elle me fut montrée avant de le voir et me fit connaître son nom une première fois ; elle a ainsi préparé cette amitié que nous avons nourrie l'un pour l'autre, tant que Dieu a voulu, une amitié si entière et parfaite que certainement, on ne peut guère en trouver la pareille dans les livres et qu'il ne s'en voit aucune trace, parmi les hommes d'aujourd'hui : il faut tant de coïncidences pour en établir une que c'est déjà beaucoup si le hasard y arrive une fois tous les trois siècles. **5.** Il n'y a

77. Il paraît que Montaigne voulait encadrer le *Mémoire* par le deuxième livre des *Essais*. On peut supposer que les mêmes données qui lui ont fait décider de ne pas publier le *Discours* l'ont détourné de la publication du *Mémoire*.

78. Dans les faits, les diverses œuvres de La Boétie qui furent publiées par Montaigne parurent dans deux petits livres.

rien, semble-t-il, à quoi la nature nous porte davantage que la vie en société. Or le plus haut degré de perfection de cette vie est l'amitié de ce type-ci. Ce qui unit les enfants aux pères, c'est plutôt du respect. L'amitié se nourrit de la communication, qui ne peut exister dans ce cas, en raison de la trop grande disparité qu'il y a entre eux; elle offenserait peut-être même les devoirs de la nature. Car les pères ne peuvent pas communiquer toutes leurs pensées secrètes à leurs enfants, de peur d'engendrer une familiarité mal placée; par ailleurs, les avertissements et les corrections, qui sont un des premiers devoirs de l'amitié, ne pourraient être adressées aux pères par leurs enfants. **6.** Il y a des nations, où, en raison de l'usage, les enfants tuaient leurs pères, et d'autres où les pères tuaient leurs enfants, pour éviter les entraves qu'ils peuvent parfois se créer mutuellement; car, par nature, le succès de l'un dépend de la ruine de l'autre. Il y a même des philosophes qui dédaignent ce lien naturel: quand on objectait à l'un d'eux qu'il devait avoir de l'affection pour ses enfants parce qu'ils étaient sortis de lui, il se mettait à cracher en disant que cela aussi était sorti de lui⁷⁹. Un autre, que Plutarque voulait amener à s'entendre avec son frère, dit: «Je ne fais pas plus grand état de lui du fait d'être sorti du même trou⁸⁰.» En vérité, c'est un beau nom plein d'amour que le mot *frère*; c'est pourquoi lui et moi, nous donnâmes ce titre à notre alliance. Mais ce mélange de biens, ces partages, le fait que la richesse de l'un soit la cause de la pauvreté de l'autre, tout cela

79. Diogène Laërce, *Vie d'Aristippe* II.81.

80. Voir Plutarque, *De l'amitié fraternelle* 4.

détrempe et relâche énormément l'union fraternelle. Puisque les frères ont à faire progresser leur carrière sur le même chemin et avec les mêmes moyens, il est inévitable qu'ils se heurtent souvent et butent l'un contre l'autre. **7.** De plus, pourquoi la correspondance et la proportion qui engendrent les vraies et parfaites amitiés se retrouveraient-elles chez eux ? Le père et le fils, tout comme les frères, peuvent être de tempéraments entièrement différents : « C'est mon fils, c'est mon parent, mais c'est un homme farouche, un méchant ou un sot. » De plus, ce sont des amitiés que la loi et l'obligation naturelles nous commandent de former, le moins jouent notre choix et notre liberté volontaire. Or l'affection et l'amitié est l'effet qui appartient le plus proprement à notre liberté volontaire. Ce n'est pas que, en ce qui concerne ce lien, je n'aie eu une expérience aussi parfaite que possible : j'ai eu le meilleur et le plus indulgent des pères qui fut jamais, et ce jusqu'à sa vieillesse la plus avancée ; je suis né dans une famille où l'entente fraternelle a été exemplaire depuis des générations. **8.** On ne peut comparer l'amitié à l'affection envers les femmes, quoiqu'elle naisse, en vérité, de notre choix. Ce feu, je le confesse – car la déesse qui mêle une douce amertume aux soucis de l'amour ne m'ignore pas⁸¹ – est plus actif, plus brûlant et plus âpre. Mais c'est un feu plus imprudent et plus volage, ondoyant et divers, fiévreux, sujet à des accès et à des remises ; ça ne nous tient que par un bout. L'amitié, elle, est une chaleur générale et universelle, au reste tempérée et égale, une chaleur constante et rassise, tout en douceur et en finesse, qui

81. Catulle LXVIII.17.

n'a rien d'âpre ni de poignant. De plus, l'amour n'est que le désir forcené de ce qui nous fuit. **9.** Comme le chasseur qui suit le lièvre en hiver et en été, en montagne et dans la plaine, mais n'estime plus sa proie lorsqu'il la voit prise et ne poursuit que ce qui fuit devant lui⁸². Aussitôt que l'amour entre dans les limites de l'amitié, c'est-à-dire dans celles de l'entente des volontés, il s'évanouit et s'alanguit. La jouissance ruine l'amour, comme s'il avait un terme corporel et était sujet à satiété ; de l'amitié, au contraire, on jouit d'autant plus qu'on la désire, et elle ne s'élève, ne se nourrit et ne s'accroît que par la jouissance, puisqu'elle est spirituelle et que l'âme s'affine en s'exerçant. Autrefois, du temps de notre parfaite amitié, ces affections volages ont trouvé place chez moi, pour ne pas parler de lui, qui, dans ses poèmes, n'en admet que trop sur ce chapitre-là. Ainsi j'ai connu ces deux passions ensemble, mais jamais je ne les ai jugées comparables : la première poursuivait son chemin, volant haut et fier tout en regardant dédaigneusement l'autre avancer bien loin au-dessous d'elle. **10.** Quant au mariage, à part le fait que c'est là un marché où on est libre seulement en y entrant, sa durée est contrainte et forcée et dépend d'autre chose que de notre volonté ; c'est un marché qui se fait à des fins autres que l'amitié : les enfants, les alliances, les dots ; il y survient mille enchevêtrements étrangers dont il faut le démêler, et qui suffisent à rompre le fil et à troubler le cours d'une affection vive. Au contraire, l'amitié n'a affaire ni commerce qu'avec elle-même. De

82. Seule citation italienne de cet essai ; elle est tirée de l'Arioste, *Roland le furieux* X.7.

plus, à vrai dire, ordinairement les femmes n'ont pas le talent pour participer au rapprochement et à la communication, qui est la nourrice de cette sainte couture ; leur âme ne semble pas assez ferme pour supporter l'étreinte d'un nœud aussi serré et aussi durable⁸³. Certes, sans cela, si l'on pouvait établir une liaison de ce genre, libre et volontaire, où non seulement les âmes auraient ce plaisir total, mais aussi les corps un rôle à jouer dans l'alliance, il est vraisemblable que l'amitié en serait plus pleine et plus entière. Mais il n'y a aucun exemple où l'autre sexe a pu y arriver. Par ailleurs, l'autre abus grec⁸⁴ est, à juste titre, abhorré par nos mœurs. **11**. Pour le reste, ce que nous appelons ordinairement amis et amitiés, ce

83. Il faut croire que, sur la fin de sa vie, Montaigne s'est ravisé comme en fait foi ce passage de la dernière édition des *Essais*. « J'ai pris plaisir à publier en plusieurs endroits l'espoir que j'ai au sujet de Marie de Gournay le Jars, ma fille par alliance, que j'ai certes aimée beaucoup plus que paternellement et enveloppée dans ma retraite et ma solitude, comme l'une des meilleures parties de mon propre être. Je ne regarde plus qu'elle au monde. Si l'adolescence peut donner un présage [de l'âge adulte], cette âme sera un jour capable des plus belles choses, et entre autres de la perfection de cette très sainte amitié où nous ne lisons pas que son sexe a pu monter encore. La sincérité et la solidité de ses mœurs y sont déjà suffisantes, son affection envers moi plus que surabondante et telle, en somme, qu'il n'y a rien à souhaiter, si ce n'est que la crainte qu'elle a de ma mort, en raison des cinquante-cinq ans où elle m'a rencontré, la travaillât moins cruellement. Le jugement qu'elle porta sur mes premiers *Essais*, femme, en ce siècle, et seule en son coin, et la véhémence fameuse dont elle m'aima et de désira longtemps sur la seule estime qu'elle y prit pour moi avant de m'avoir vu, est un point très digne de considération (*Essais* II.17 « De la présomption ») ».

84. C'est-à-dire l'homosexualité.

ne sont que fréquentations et familiarités, nouées par quelque occasion ou utilité, en raison desquelles nos âmes se soutiennent mutuellement. Dans l'amitié dont je parle, les âmes se mêlent et se confondent l'une en l'autre en un mélange si total qu'elles effacent et ne retrouvent plus la couture qui les a jointes. Si on me presse de dire pourquoi je l'aimais, je sens que cela ne peut s'exprimer ; il y a, me semble-t-il, au-delà de mes raisons et de tout ce que je peux en dire, je ne sais quelle force divine et fatale qui a servi d'intermédiaire pour notre union. Ce n'est pas une considération particulière, ni deux, ni trois, ni quatre, ni mille, c'est je ne sais quelle quintessence de tout ce mélange qui, s'étant emparée de toute ma volonté, l'amena à se plonger et à se perdre dans la sienne. Je dis « se perdre », et c'est vrai, car elle ne se réservait rien qui lui fut propre, ni qui fut à elle. **12.** En présence des consuls romains qui, après la condamnation de Tiberius Gracchus, poursuivaient tous ceux qui avaient connu son projet, Lælius en vint à questionner Caius Blossius – qui était le premier des amis de Tiberius – et lui demanda ce qu'il aurait voulu faire pour lui. Il répondit : « Tout. — Comment ça : tout ? poursuivit-il. Et s'il t'avait commandé de mettre le feu à nos temples ? — Il ne me l'aurait jamais commandé, répliqua Blossius. — Mais s'il l'avait fait ? ajouta Lælius. — Je lui aurais obéi », répondit-il⁸⁵. S'il était pour Gracchus un ami aussi parfait que le disent les historiens, il n'avait pas à offenser les consuls par cette dernière profession hardie et ne devait pas se départir de la certitude qu'il avait de la volonté de Gracchus, de

85. Voir Cicéron, *De l'amitié* 11.

laquelle il pouvait répondre comme de la sienne. **13.** En revanche, ceux qui accusent cette réponse d'être séditeuse comprennent mal le mystère de l'amitié et ne supposent pas, comme c'était le cas, qu'il était sûr de la volonté de Gracchus, étant donné qu'il la contrôlait et la connaissait. Ainsi, sa réponse ne signifie pas plus que la mienne quand je répondrais oui à quelqu'un qui me demanderait : « Si votre volonté vous commandait de tuer votre fille, la tueriez-vous ? » Cela ne prouverait nullement que je consente à le faire, parce que je ne doute en rien de ma volonté, pas plus que celle d'un tel ami. Tous les raisonnements du monde ne pourraient pas me déloger de ma certitude au sujet des intentions et des jugements de mon ami. Aucune de ses actions, quelle qu'en soit l'apparence extérieure, ne pourrait m'être présentée sans que j'en découvre aussitôt le vrai mobile. Nos âmes ont voyagé ensemble si longtemps, elles ont eu l'une pour l'autre une affection si ardente – et cette affection nous a permis de nous révéler l'un à l'autre jusqu'au fin fond du cœur – que non seulement j'ai connu la sienne aussi bien que la mienne, mais certainement, pour ce qui est de ma personne, je me serais fié plus volontiers à lui qu'à moi. **14.** Qu'on ne mette pas au même niveau les autres amitiés communes. J'en ai connu autant qu'un autre, et des plus parfaites dans le genre. En ce noble commerce de l'amitié parfaite, les services et les bienfaits, qui nourrissent les autres amitiés, ne méritent même pas d'être pris en considération, à cause de l'unité si entière de nos volontés. Car, de même que l'amitié que je me porte à moi-même n'augmente pas en raison du

secours que je me donne dans le besoin, quoi qu'en disent les Stoïciens⁸⁶, de même que je ne me sais aucun gré des services que je me rends, de même l'union d'amis semblables est tellement parfaite qu'elle leur fait perdre le sentiment de devoirs semblables, et haïr et chasser loin d'eux des mots synonymes de division et de différence comme *bienfait*, *obligation*, *reconnaissance*, *prière*, *remerciement* et leurs semblables. Tout étant effectivement commun entre eux : volontés, pensées, jugements, biens, femmes, enfants, honneur et vie, ils ne peuvent ni se prêter ni se donner quoi que ce soit. Aussi les législateurs, pour honorer le mariage d'une ressemblance imaginaire avec cette divine liaison, défendent les donations entre mari et femme : on veut suggérer par là que tout doit être à chacun d'eux et qu'ils n'ont rien à diviser et à partager entre eux. Dans l'amitié dont je parle, si l'un pouvait donner à l'autre, ce serait celui qui recevrait le bienfait qui obligerait son compagnon. Car cherchant l'un et l'autre avant tout à se faire du bien l'un à l'autre, c'est celui qui en donne matière et occasion qui est honnête et gentil, en donnant à son ami la satisfaction d'effectuer pour lui ce qu'il désire le plus. **15.** Pour montrer comment cela se passe dans les faits, je raconterai un exemple singulier propre à le faire tiré des Anciens. Eudamidas, un Corinthien, avait deux amis : Charixénos, un Sycionien, et Arétée, un Corinthien. Comme il mourut pauvre alors que ses amis étaient riches, Eudamidas fit son testament comme suit : « Je lègue à Arétée le soin de nourrir ma mère et de l'entretenir dans sa vieillesse ; à Charixénos

86. Voir Cicéron, *De l'amitié* 21.

de marier ma fille et de la doter aussi généreusement qu'il le pourra. Au cas où l'un d'eux vienne à manquer, je lui substitue celui qui survivra.» Les premiers qui virent ce testament s'en moquèrent; mais ses héritiers en ayant été avertis, ils l'acceptèrent avec une singulière satisfaction. L'un d'eux, Charixénos, ayant trépassé cinq jours après, la substitution s'ouvrit en faveur d'Arétée qui nourrit soigneusement la mère d'Eudamidas et, des cinq talents qui constituaient ses biens, en donna deux et demi pour le mariage de sa fille unique et deux et demi pour le mariage de la fille d'Eudamidas, dont il fêta les noces le même jour que celles de sa fille⁸⁷. **16.** Cet exemple est tout à fait satisfaisant, si ce n'est pour un élément: la multitude d'amis. Car cette parfaite amitié dont je parle est indivisible: chacun se donne si entièrement à son ami qu'il ne lui reste rien à partager; inversement, il est malheureux de ne pas être double, triple ou quadruple et de ne pas avoir plusieurs âmes et plusieurs volontés pour les donner toutes à l'ami. Les amitiés communes, on peut les partager: on peut aimer, en celui-ci la beauté, en cet autre la facilité des mœurs, en un autre la libéralité, en celui-là la paternité, en cet autre la fraternité, et ainsi de suite. Mais cette amitié qui possède l'âme et la gouverne en souverain, il est impossible qu'elle soit double. **17.** Le reste de cette histoire convient très bien à ce que je disais; car Eudamidas lègue à ses amis le devoir de travailler pour lui comme s'il leur faisait une bonté et une faveur. Il les fait héritiers de sa libéralité, qui consiste à leur mettre en main les moyens de lui faire du bien. Sans doute la

87. Voir Lucien, *Toxaris* 22.

force de l'amitié apparaît bien plus clairement chez lui que chez Arétée. En somme ce sont des résultats inimaginables pour celui qui n'a jamais goûté une telle amitié. Tout comme celui qui, rencontré à cheval sur un bâton jouant avec ses enfants, pria l'homme qui le surprit ainsi de ne rien dire tant qu'il ne serait lui-même père⁸⁸, estimant que le sentiment qui naîtrait alors en son âme en ferait un juge plus équitable de son action, je souhaiterais parler à des gens qui auraient fait l'expérience de ce que je décris. Mais je sais qu'une telle amitié est une chose éloignée de l'usage commun, je sais qu'elle est rare ; aussi je ne m'attends pas à en trouver un bon juge. Car même les réflexions que l'Antiquité nous a laissées là-dessus me semblent faibles au prix de l'expérience que j'en ai. Sur ce seul point, les résultats dépassent même les préceptes de la philosophie. Tant que je serai sain d'esprit, il n'y a rien que je comparerai même à un ami agréable⁸⁹. **18.** L'Ancien Ménandre⁹⁰ disait qu'était heureux celui qui avait pu rencontrer l'ombre d'un ami. Il avait certes raison de le dire, même si lui personnellement en avait rencontré un. Car, en vérité, si je compare tout le reste de ma vie, quoique grâce à Dieu elle fut douce, facile et, à part la perte d'un ami semblable, exempte d'affliction grave et pleine de satisfaction et de tranquillité d'esprit, puisque je me suis contenté de mes avantages naturels et originels sans en chercher d'autres ; si je la compare en entier, dis-je, aux quatre ou cinq années où il m'a été donné

88. Voir Plutarque, *Agésilas* 9.

89. Horace, *Satires* I.5.44.

90. Poète comique grec (342-292 av. J.-C.).

de jouir de la douce compagnie et de la société de cette personne, elle n'est que fumée, nuit obscure et ennuyeuse. Depuis le jour où je le perdis, qui pour moi sera toujours amer et toujours honoré – c'est ainsi, dieux que vous l'avez voulu – ⁹¹, je n'ai fait que traîner le pas en languissant ; même les plaisirs qui s'offrent à moi, au lieu de me consoler, redoublent mon regret de sa perte. Nous partagions tout à moitié : il me semble que je lui dérobe sa part. J'ai décidé qu'il n'était pas permis que je jouisse ici d'aucun plaisir aussi longtemps que celui qui partageait avec moi est absent ⁹². **19.** J'étais déjà si accoutumé et si habitué à être deuxième partout qu'il me semble ne plus exister qu'à demi. Il n'y a aucune action ou pensée où il ne me manque, comme aussi je lui aurais manqué. Car, s'il me dépassait infiniment en talent et en vertu, il me dépassait aussi pour ce qui est des devoirs de l'amitié. Où peut-être la honte ou la modération quand il s'agit du souvenir d'une tête aussi chère ⁹³. Ô misérable frère qu'on m'a enlevé ! Avec toi sont mortes toutes nos joies que ton doux amour nourrissait. En mourant, tu as brisé tous mes plaisirs. Avec toi est enterrée notre âme entière et unique ; sa totale destruction a fait fuir de mon esprit toutes ces études et toutes les satisfactions intellectuelles. Je ne te parlerai plus ? Je ne t'entendrai jamais plus dire tes mots à toi ? Dorénavant je ne te verrai plus, toi qui m'étais plus cher que la vie ? En

91. Virgile, *Énéide* V.49.

92. Térence, *Heautontimorumenos* I.1.149 et 150.

93. Horace, *Odes* I.24.1.

tout cas, je t'aimerai toujours⁹⁴. Mais écoutons parler ce garçon de dix-huit ans⁹⁵.

* * *

20. Parce que j'ai appris que cet ouvrage a été publié depuis à mauvaise fin par des gens qui cherchent à troubler et à changer l'état de notre législation, sans se soucier s'ils l'amenderont, et qu'ils l'ont mêlé à d'autres écrits de leur façon, je me suis dédit de ma promesse de le mettre ici⁹⁶. Afin que le souvenir de l'auteur n'ait pas à souffrir chez ceux qui n'ont pu connaître de près ses opinions et ses actions, je les avise que ce sujet fut traité par lui durant son enfance et seulement à la manière d'un exercice, en tant que sujet ordinaire et tracassé en mille endroits par les livres. Je ne doute pas du tout qu'il croyait ce qu'il écrivait, car il était

94. Catulle, LXVIII.20 et suivants et LXV.9 et suivants. Montaigne mêle les vers de différents poèmes de Catulle et les ajoute sans plus aux vers d'Horace.

95. Il s'agit toujours d'Étienne de La Boétie. Soulignons, après bien d'autres, que Montaigne insiste sur l'extrême jeunesse de son ami au moment où il écrivait le *Discours de la servitude volontaire* : dans la version finale de son texte, il l'a même rajeuni de deux ans, puisque le texte portait ici « seize ans » plutôt que « dix-huit ». Ce faisant, Montaigne place la première, et suggère-t-il la seule rédaction du *Discours*, en 1546 plutôt qu'en 1548, soit avant la révolte de la gabelle et sa répression violente par le pouvoir monarchique central.

96. Le *Discours de la servitude volontaire* ayant été publié par des huguenots fomentateurs de révolte et la situation politique française s'étant détériorée sérieusement, Montaigne décida de ne pas publier le texte de son ami. Ce n'est qu'en 1727 qu'un éditeur des *Essais* publiera une version trafiquée du *Discours*.

assez consciencieux pour ne jamais mentir, même en jouant. Et je sais de plus que s'il avait eu à choisir, il aurait préféré être né à Venise⁹⁷ plutôt qu'à Sarlac⁹⁸, et avec raison. Mais il avait une autre maxime empreinte souverainement en son âme, à savoir d'obéir et de se soumettre très religieusement aux lois sous lesquelles il était né. Il n'y a jamais eu un meilleur citoyen, plus attaché au repos de son pays, plus ennemi des révolutions et des nouveautés de son temps. Il aurait bien employé son talent à les éteindre plutôt qu'à leur fournir matière à les exciter encore plus. Il avait moulé son esprit sur le modèle d'autres siècles que ceux-ci.

21. En échange de cette œuvre sérieuse, j'en mettrai une autre produite par lui au même âge, plus vivante et plus enjouée : ce sont vingt-neuf sonnets que monsieur de Poiferré, homme d'affaires de bon jugement, qui le connaissait bien avant moi, a retrouvé par hasard chez lui parmi quelques papiers. Il vient de me les envoyer : je lui suis très obligé, et je souhaiterais que les autres qui ont en main ici ou là des morceaux de ses œuvres fassent de même.

97. Pour les humanistes de la Renaissance, Venise est le symbole du régime démocratique sain. Voir *Discours* sect. 36.

98. Village de la Guyenne à l'est de Bordeaux.

Chapitre vingt-neuvième⁹⁹
À madame de Gramont¹⁰⁰,
comtesse de Guiche.

Madame, je ne vous offre rien de moi : ou bien ça vous appartient déjà, ou bien ce n'est pas digne de vous. Mais j'ai voulu que ces vers, où qu'on les voient, portent votre nom en tête, en raison de l'honneur que ce leur fera d'avoir pour introductrice cette grande Corisandre d'Andoins¹⁰¹. Ce présent m'a semblé vous appartenir en propre d'autant plus qu'il y a peu de dames en France qui jugent la poésie mieux que vous, ou qui s'en servent plus à propos. De plus, puisqu'il n'y a aucune dame qui puisse rendre la poésie aussi vive et animée que vous le faites par les beaux et riches accords de la voix dont la nature, parmi un million d'autres beautés, vous a fait cadeau, ces vers méritent, madame, que vous les chérissiez. Car vous serez d'accord avec moi qu'il n'est pas sorti de Gascogne¹⁰² des vers qui aient eu plus d'invention et de noblesse et qui témoignent d'être sorti d'une main plus douée. Par ailleurs, ne soyez pas jalouse de ce que vous n'avez que

99 Par erreur, l'édition de 1580 indiquait le chapitre vingt-huitième.

100. Épouse d'un ami de Montaigne, le comte de Grammont, mort en 1580. À partir de 1583, elle sera la maîtresse d'Henri de Navarre, jusqu'à ce qu'il se fasse roi de France sous le titre d'Henri IV.

101. Surnom de Diane de Gramont.

102. Région au sud-est de Bordeaux.

le reste de ce qu'il y a quelque temps ¹⁰³ j'ai fait imprimé sous le nom de monsieur de Foix ¹⁰⁴, votre bon parent ; car certes ces poèmes-ci ont je ne sais quoi de plus vif et de plus bouillant du fait qu'il les fit en sa plus verte jeunesse et alors qu'il était échauffé par une belle et noble passion, que je vous expliquerai à l'oreille un jour, madame. Les autres poèmes ¹⁰⁵ furent faits par après, du temps qu'il cherchait à se marier ; ils font l'éloge de sa femme à venir et font sentir déjà je ne sais quelle froideur maritale. Je suis de ceux qui tiennent que la poésie rit le plus lorsqu'elle a un sujet folâtre et déréglé.

103. La première version des *Essais* fut publiée en 1580 soit neuf ans après les poésies françaises dédiées à Monsieur de Foix.

104. Voir plus haut la lettre adressée à monsieur de Foix.

105. Ceux dédiés à monsieur de Foix.